



## Certificat de Qualification Professionnelle niveau Superviser

« (...) en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective contre les chutes, les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes peuvent être utilisées pour constituer un poste de travail. (...) Les travailleurs doivent recevoir une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées et aux procédures de sauvetage, dont le contenu est précisé aux articles R. 231-36 » extrait du décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004

### Le public

- Le niveau Supervisé est destiné aux cordistes ayant une expérience significative en travail en hauteur et souhaitant approfondir leurs compétences, notamment en matière de **gestion de la sécurité sur chantier**.
- **Prérequis** : Être titulaire du **CQP Cordiste Niveau Confirmé**.
- Posséder une **certification SST** (Sauveteur Secouriste du Travail) **à jour**.
- Fournir un **certificat médical** de non-contre-indication au travail en hauteur.
- Avoir une **maîtrise suffisante de la langue française** (écrite et orale).



## Contact :

04 84 74 37 62

[formation@dimension-corde.com](mailto:formation@dimension-corde.com)

[dimension-corde.com](http://dimension-corde.com)

## Le déroulement de la formation

- La formation se déroule du lundi au vendredi de **7 h 30 à 15 h 30**
- Les jours **d'absences** des stagiaires ne sont pas rattrapés
- Les jours **fériés éventuels sont rattrapés** dans la même semaine
- **En cas d'échec** à l'examen, Dimension Corde propose une à trois semaines de révision gratuite lors de la session suivante. Toutefois, ce dispositif n'est pas un droit acquis, mais est soumis à la décision de la direction après un entretien mesurant le niveau **d'implication et de motivation** du stagiaire concerné.

## La durée

- **Durée de formation** : 63h en centre dont examen 7h
- **Durée totale** : 70 heures

## Le plan de formation

- **Unité 0** : Encadrer la sécurité sur site
- **Unité 1** : Vérifier et appliquer les modes opératoires prévus pour la sécurité des travaux
- **Unité 2** : Organiser les échanges avec les intervenants
- **Unité 3** : Organiser les secours en fonction de chaque chantier

## Evaluation / certification

- Le CQP est évalué par l'intermédiaire de trois modalités d'évaluation : **QCM, dossier professionnel, entretien jury.**
- Le **Certificat de Qualification Professionnelle** est délivré par France Travaux sur Corde, organisme indépendant issu de la branche professionnelle.

